

Composition du Conseil d'administration du CCAS :

| PRESIDENT | MEMBRES ELUS | MEMBRES NOMMES |
|--|--|--|
| Jean-Jacques THIBAUT Maire de la commune | Vice-Présidente Marièle FISCAL Adjointe aux solidarités et à la Communication | Lydie MAJORAL |
| | Bernard PRIOUX Conseiller délégué | Josette COSTA |
| | Vinciane COLLET Conseillère municipale | Christiane CHETCUTI |
| | Nolenn GUIGUEN Conseillère municipale | Marie Christine BOUFFARD |
| | Valérie AMBLOT Conseillère municipale | Marie-Jeanne GUERIN Membre désigné par l'UDAF |
| | Mounia VIEIRA Conseillère municipale | Luc ROIG |

Fonctionnement

Le CCAS se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du président.

Le Conseil d'administration établit son règlement intérieur. Il statue sur toutes les questions portées à l'ordre du jour. Les délibérations sont prises à la majorité absolue et font l'objet de procès-verbaux.

Le CCAS siège dans les locaux de la mairie.